



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1208/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banora (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1208/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banora (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Banora, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Banora, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

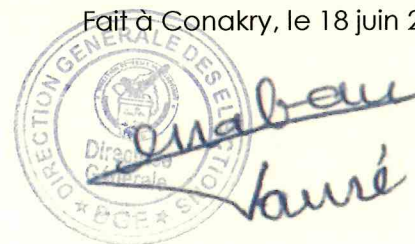
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1208/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banora (PREFECTURE : Dingiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MACKY BAH	M	12/09/1976
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	KADE SOW	F	10/07/2005
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	OUMAR DIALLO	M	15/06/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	HAWA BAH	F	08/05/1963
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	ABDOURAHAMANE DIALLO	M	01/01/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	KENDA SOW	F	05/03/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOUSSA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KADIA CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MORY SANOH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ROUGUI KOUYATE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SANABA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU FOULA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MADINA THIAM	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AHMADOU KOUYATE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AMINATA BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABASS TOURE	M	

DECISION N° D/2026/1208/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banora (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOU TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ADAMA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU II DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ADAMA HAWA BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	OUSSOU OULARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	BOUBACAR DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	MAMADOU BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MAMADOU DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	MADANY SACKO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	MOUSSA TAMBASSA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	MAMADOU ALIOU BARRY	M	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1209/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dialakoro (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1209/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dialakoro (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Dialakoro, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Dialakoro, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words "Direction Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1209/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dialakoro (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	HABIB 2 SYLLA	M	01/01/1989
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	FANTA DRAMÉ	F	01/03/1985
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	ARAFAN SACKO	M	27/05/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FANTA KABA	F	01/01/1999
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	ALY SYLLA	M	26/05/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	MARIAME DRAMÉ	M	10/11/1996
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	BANGALY CAMARA	M	01/01/1970
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	DJAKOUBA DRAMÉ	M	14/01/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	SADOU BARRY	M	01/03/1987
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	YAYA SYLLA	M	01/01/1987
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	FODE CISSÉ	M	01/02/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALPHA CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DIARIOU KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MORIBA SANTRA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FANTA DRAME	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	OUSMANE BOLARO BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DJENABOU MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	AMADOU KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	DIAKA FOFANA	F	

DECISION N° D/2026/1209/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dialakoro (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BAKARY DRAME	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	KADEBA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	FANTA MADY SAVANE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KADIATOU BARRY	F	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1210/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diatifèrè (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1210/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diatifèrè (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Diatifèrè, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Diatifèrè, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1210/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diatifère (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	DJIBY BARRY	M	27/06/1987
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	FATOUMATA DIALLO	F	11/01/1997
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	THIERNO MAMADOU CAMARA	M	04/10/1980
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FANTA SARRE	F	08/10/1996
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	YAYA BARRY	M	03/08/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	MARIAME KABA	F	20/12/1993
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	MAMADOU CISSE	M	17/05/1972
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	FADIMA SIDIBE	F	01/01/1968
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	07/02/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	FATOUMATA BARRY	F	19/09/1999
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	AMADOU LY	M	01/04/1960
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	12	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	01/01/1993
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	13	MOUSTAPHA BARRY	M	01/01/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	14	AISSATOU BAH	F	01/07/1972
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	15	THIERNO YEIDY DIALLO	H	01/07/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	M'BALOU BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SORY AMAOREA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FANTA CISSE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	BA OUMAR CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	IDIATOU DIALLO	F	

DECISION N° D/2026/1210/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diatifère (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU KAKE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADE DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BINTOUMADY CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	HAWA DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	THIERNO ABDOULAYE BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOUMATA KOUMBA CISSE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SEKOU CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	DIARIOU CISSE	F	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1211/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dinguiraye (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1211/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dinguiraye (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Dinguiraye, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Dinguiraye, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'. The signature is written across the center of the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1211/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dinguiraye (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	AMADOU BAH	M	16/02/1974
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	RAMATOULAYE BODJE BAH	F	02/07/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MAMADOU MAREGA	M	31/12/1981
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	KADIATOU BAH	F	19/03/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BALLA MOUSSA DIARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAMET CISSOKO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ABDOURAHMANE BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HADJA DALA THIAM	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FODE MADY CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HADJA OUMOU DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALSENY DIKALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	BARKATOU DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AHMED ALY RACHID	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	RAMATOULAYE GUISSÉ	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMADOU SALIOU BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	TIGUIDANKE BARRY	F	

DECISION N° D/2026/1211/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dinguiraye (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	OUMAR BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	JACQUELINE LOUA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	BOUBACAR BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	HOULEY GACK	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	LAMINE CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	TOHON LAMAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	ABDOURAHMANE DIABTE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	KADE BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	ABOULAYE DIALLO	M	
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	1	SEKOU OUMAR BAH	M	31/03/1966
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	2	AISSATOU THIAM	F	06/02/1972
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	3	AMADOU BARRY	M	11/12/1980
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	4	AMINATA DIAWARA	F	09/01/1997
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	5	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	04/02/1971
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	6	SIA HAWA KAMANO	F	06/06/1988
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	7	BOUBACAR BAH	M	22/02/1978
Union Pour La Nouvelle Guinée (UNG)	8	SELLY BARRY	F	31/10/1987



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1212/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gagnakaly (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1212/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gagnakaly (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Gagnakaly, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Gagnakaly, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Directrice Générale

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1212/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gagnakaly (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Gap (GAP)	1	NENE AISSATA CHERIF	F	10/06/1984
Gap (GAP)	2	IBRAHIMA CAMARA	M	31/03/1980
Gap (GAP)	3	ADAMA FADIGA	F	31/12/1957
Gap (GAP)	4	SEKOU TOURE	M	30/06/1968
Gap (GAP)	5	HADJA FANTA TOURE	F	14/01/2007
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	GNAMA KEMO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIRE DIANE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	OUSMANE BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FANTA KABA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	YAKOUBA TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HAOULATOU KABA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADI CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	NKIA CISSE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KARAMO KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FANE CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOURAHAMANE DIALLO	M	

DECISION N° D/2026/1212/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gagnakaly (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AMADOU BAH	M	
--	----	------------	---	--





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1213/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kalinko (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1213/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kalinko (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kalinko, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kalinko, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Direction Générale" in the center, and "* DGE * SNG" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1213/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kalinko (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Fii Kalinko (FK)	1	MAMADOU LANARANA BARRY	M	19/05/1905
Fii Kalinko (FK)	2	DJENABOU BARRY	F	01/06/1905
Fii Kalinko (FK)	3	NOUMOUCÉ CAMARA	M	03/06/1905
Fii Kalinko (FK)	4	MARIAME CISSE	F	10/06/1905
Fii Kalinko (FK)	5	MACKA DIALLO	M	26/05/1905
Fii Kalinko (FK)	6	MARIAMA CAMARA	F	12/06/1905
Fii Kalinko (FK)	7	MAMADOU SAVANE	M	11/06/1905
Fii Kalinko (FK)	8	DJENABA CONDE	F	06/06/1905
Fii Kalinko (FK)	9	IBRAHIMA SORY BARRY	M	03/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	NOUMOU N'DIAYE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KOUMBA SIRE KAMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ELHADJ DJAKARIOU SOW	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	M'BALOU CISSE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	OUMAR MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DIARAYE BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DAOUDA CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	OUMAR DEMBA BARRY	M	

DECISION N° D/2026/1213/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kalinko (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	RAMATA BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	AMADOU TOUNKARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FANTA KALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	YOUSSOUF FOFANA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SIRE CISSE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU CISSE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	HADJA DJERETOU BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	DAOUDA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	SORY SANOH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	AMADOU SOW	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	SALIOU DOUMBAYA	M	





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1214/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lansanaya (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1214/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lansanaya (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Lansanaya, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Lansanaya, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1214/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lansanaya (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MAMADOU DJOULDE DIALLO	M	19/06/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	OUMOU DIALLO	F	01/01/1991
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	ABOULAYE SOW	M	01/02/1958
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	AISSATOU BARRY	F	01/01/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	OUMOU BATOULY BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KEMOU LANFIA CISSOKO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FATOUMATA BARRY	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAMADOU ALPHA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	DIAKA KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAMADOU BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SALIMATOU SOW	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	OUMAR BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AISSATA DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	LOUCENY DOUKOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	M'BOH FANTA SYLLA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	HAFIDJIOU DIALLO	M	

8

DECISION N° D/2026/1214/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lansanaya (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU BAH	M	
--	----	-------------	---	--

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1215/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Selouma (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1215/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Selouma (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Selouma, préfecture de Dinguiraye, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Selouma, préfecture de Dinguiraye, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Direction Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1215/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Selouma (PREFECTURE : Dinguiraye)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MADANY TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KADE MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU AGUIBOU BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	TIGUI DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU MAKA BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATOUMATOU DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ABDOULAYE BARRY	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MADINA SOW	F	
Teps (TEPS)	1	IBRAHIMA SORI BAH	M	25/01/1991
Teps (TEPS)	2	KADE SADJO BARRY	F	03/07/1972
Teps (TEPS)	3	ABDOUL AZIZ DIALLO	M	01/01/1962
Teps (TEPS)	4	FATOUMATA BARRY	F	01/07/1975
Teps (TEPS)	5	MAMADOU LAMINE BARRY	M	08/03/1988
Teps (TEPS)	6	KADE BHOYE DIALLO	F	20/07/1963
Teps (TEPS)	7	AMADOU DIALLO	M	01/07/1949
Teps (TEPS)	8	RAMATOULAYE DIALLO	F	01/01/2004
Teps (TEPS)	9	MAMADOU BAILO BARRY	M	11/02/1962

8